



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

42 COM

WHC/18/42.COM/6

Paris, 15 juin 018

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-deuxième session

Manama, Bahreïn
24 juin–4 juillet 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Le Comité du patrimoine mondial, par sa Décision **41 COM 6**, a demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de lui présenter un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et les activités des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial pour examen à sa 42e session en 2018.

Projet de décision : 42 COM 6, voir partie III.

I. SUIVI DE LA STRATEGIE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial à sa 35^e session (Paris, 2011) (Décision **35 COM 9B**). La Stratégie a été développée par l'ICCROM et l'UICN en collaboration avec l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités, tels que les centres de catégorie 2 de l'UNESCO de différentes régions du monde. Le travail a été rendu possible grâce aux contributions du Fonds du patrimoine mondial et du gouvernement suisse, qui a également fourni une expertise professionnelle.
2. Depuis l'adoption de la Stratégie, les Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et les partenaires pour le renforcement des capacités ont travaillé au déploiement d'activités de renforcement des capacités à l'échelle régionale et internationale afin de répondre aux besoins des praticiens du patrimoine, des institutions (décideurs et responsables politiques) et d'autres réseaux et communautés (à savoir l'ensemble de la société civile). Le renforcement des capacités, en tant que pilier de la *Convention*, demeure une priorité pour permettre aux États parties de développer l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs sites et veiller à ce que la Liste du patrimoine mondial reste représentative, crédible et équilibrée.

A. Mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités

3. La mise en œuvre du programme Leadership du patrimoine mondial, lancé en septembre 2016 pour répondre à la Stratégie pour le renforcement des capacités, se poursuit. Ce programme, rendu possible grâce au généreux financement du ministère du Climat et de l'Environnement de la Norvège, marque une nouvelle étape dans l'amélioration des pratiques de conservation de la nature et de la culture mises en œuvre dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial. Il soutient la contribution des biens du patrimoine mondial au développement durable, comme prévu dans la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial. Ce programme est mis en œuvre par l'ICCROM et l'UICN en collaboration avec l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial. L'Office fédéral suisse de la culture a aussi largement contribué à la mise en œuvre de plusieurs cours. D'autres partenaires pour le renforcement des capacités, tels que des universités et des centres de catégorie 2, coopèrent également dans le cadre d'activités spécifiques du programme ou d'activités connexes.
4. Le programme Leadership du patrimoine mondial vise à développer les compétences des praticiens travaillant dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial. Il tient compte de l'ensemble des pratiques de conservation, afin que le patrimoine mondial puisse orienter les activités pour apporter des innovations et atteindre l'excellence dans le secteur de la conservation. Le programme Leadership du patrimoine mondial intègre la nature et la culture dès le départ, en se concentrant sur les domaines où le patrimoine mondial a le plus de potentiel pour relever les défis urgents, tels que le changement climatique et les impacts du développement.
5. Cinq modules constituent le programme : 1) Gestion efficace : nature, culture et communautés ; 2) Résilience ; 3) Étude d'impact ; 4) Sites d'apprentissage ; et 5) Réseaux de leadership. Le programme « Leadership du patrimoine mondial » est à présent entré dans sa deuxième année de mise en œuvre.
6. Deux ateliers consacrés à la question de savoir comment relier les manuels de référence sur la gestion du patrimoine culturel et naturel ont eu lieu au cours de l'année écoulée. Le premier atelier s'est déroulé dans le cadre du Parcours nature-culture, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ICOMOS à New Delhi, en décembre 2017, tandis que le second a été organisé au siège de l'UICN, à Gland, en janvier 2018. Les participants ont convenu que le produit final devait être simple, facilement accessible, comporter de multiples points d'entrée pour différents utilisateurs et revêtir la forme d'un ensemble complet de services, et non d'une publication unique sous forme de

livre. Plus important encore, l'atelier a restreint le public cible du produit à l'équipe de coordination du site et à l'institution qui lui est immédiatement rattachée, ainsi qu'aux points focaux de la Convention du patrimoine mondial.

7. Sur le plan structurel, il a été convenu que les manuels et les documents existants doivent être respectés, et que les ressources ne doivent pas être utilisées pour reproduire les travaux déjà effectués. Il a été suggéré de créer une plate-forme en ligne dédiée au renforcement des capacités en tant que solution pour héberger tous les documents connexes nécessaires à l'amélioration de la gestion du patrimoine. Cette plate-forme, qui doit être gérée par les utilisateurs, pourrait regrouper des documents allant de principes généraux et de lignes directrices à des outils pratiques et des feuilles de travail à des fins spécifiques. Plusieurs médias seront utilisés pour délivrer différents contenus, regroupés selon des thèmes qui concerneront différents types de patrimoine et aspects de la gestion. Un certain nombre de thèmes transversaux ont été identifiés en vue d'être traités dans la nouvelle plate-forme. Ces thèmes incluent le développement d'approches centrées sur le paysage qui relie la nature, la culture et les personnes ; les approches centrées sur les personnes et fondées sur les droits ; et la résilience au quotidien. Une étude de cadrage pour la plate-forme en ligne est en cours.
8. D'autres activités ont été réalisées, et notamment un atelier sur la gouvernance (également dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ICOMOS) et l'essai du kit « Mise en valeur de notre patrimoine » destiné à être utilisé sur les sites culturels. Des sites d'essais sont sélectionnés dans chaque région et un premier atelier axé sur 12 sites de la région des États arabes a été organisé en partenariat avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial à Bahreïn (ARC-WH).
9. Un programme cohérent fusionnant deux cours existants – Lier la nature et la culture et Approches centrées sur les personnes – est presque terminé. Un premier cours intégré a été testé en octobre 2017 en Italie, suite au succès des cours existants sur chacun de ces deux thèmes. Ce cours reposait sur plusieurs sites d'études de cas : Herculaneum et le mont Vésuve dans la baie de Naples et les Dolomites au nord de l'Italie. Un deuxième cours est en préparation pour la région Afrique. Il devrait être organisé en août 2018 en Zambie, sur le site du patrimoine mondial de Mosi-oa-Tunya/Chutes Victoria, en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial et les autorités zambiennes, pour tester une nouvelle fois ce nouveau programme.
10. Concernant la résilience, une étude de cadrage sur le changement climatique est en cours d'élaboration pour diagnostiquer la situation actuelle au regard des effets du changement climatique sur la gestion du patrimoine. Cette étude a été utilisée dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé en juin 2018 au sein de l'ICCROM. Une équipe de travail sera formée pour étudier les modalités de travail les plus efficaces pour réviser le manuel sur la gestion des risques de catastrophes afin d'accorder une place importante aux questions relatives au changement climatique. Il est attendu que ce travail fera partie intégrante de la plate-forme en ligne.
11. La révision des guides sur les études d'impact se poursuit également. L'ICCROM et l'UICN ont établi des contacts avec l'« International Association for Impact Assessment » lors de leur conférence annuelle en Afrique du Sud, et un atelier sur le sujet, auquel participeraient les trois Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et d'autres experts, devrait avoir lieu en septembre en vue de l'élaboration d'un kit sur les études d'impact. Des démarches sont également en cours avec le WHITR-AP pour organiser le prochain cours sur les EIP en Chine en octobre.
12. Concernant les réseaux de leadership, le programme hébergera plusieurs activités en 2018, et notamment un partenariat avec le gouvernement de Bahreïn sur le Forum des gestionnaires de sites dans le cadre de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial.

13. Sur le thème du lien entre la conservation et la gestion du patrimoine culturel et naturel, outre le programme Leadership du patrimoine mondial et le programme « Connecting Practice » de l'ICOMOS/UICN, l'Université de Tsukuba (Japon) collabore avec l'UICN, l'ICCROM, l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial pour organiser une série de cours. Le dernier cours, organisé en septembre 2017, a abordé la question des paysages sacrés. Ces cours devraient avoir lieu chaque année sur différents thèmes relatifs aux liens entre la culture et la nature.
14. Le thème du suivi des sites du patrimoine mondial a été mis en exergue dans un cours mené par l'ICCROM en partenariat avec l'Académie chinoise du patrimoine culturel et l'Administration chinoise pour le patrimoine culturel. Ce cours s'est déroulé sur le site du patrimoine mondial « Paysage culturel des rizières en terrasse des Hani de Honghe » et a attiré des participants du monde entier.
15. Le domaine de la gestion des risques de catastrophes, y compris les situations de post-conflit, demeure une priorité pour l'ICCROM et ses partenaires pour le renforcement des capacités. Un atelier de conception sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise a eu lieu à Rome en octobre 2017. Cet atelier était organisé en partenariat avec la Smithsonian Institution et le Prince Claus Fund, et avait pour objectif de réviser les sujets et les modes de prestation des formations en aide d'urgence existantes, de déterminer les stratégies de contenu et d'enseignement pour la formation des formateurs, et de développer des activités en vue de renforcer le réseau de professionnels travaillant sur divers aspects de l'aide d'urgence. Le cours international de formation (CIT) sur la gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel a eu lieu à Kyoto, au Japon, en septembre 2017, avec comme partenaires l'Université Ritsumeikan, l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS/ICORP et l'ICOM. L'édition 2017 de ce cours annuel a porté sur la gestion intégrée du patrimoine mobilier et immobilier en situation de catastrophe. Le SEAMEO-SPAFA à Bangkok, en partenariat avec l'Université Ritsumeikan, l'ICCROM et le Département d'archéologie du Myanmar, a organisé un atelier de formation sur la reconstruction après désastre pour le site archéologique urbain vivant de Bagan.
16. Dans la région des États arabes, plusieurs activités ont été mises en œuvre au cours de l'année écoulée par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah, et notamment une série de formations courtes sur la conservation et la documentation du patrimoine culturel bâti et le Forum arabe sur le patrimoine culturel qui s'est tenu à Sharjah du 6 au 8 février 2018. Une réunion d'experts sur le renforcement de la protection du patrimoine culturel dans la région arabe a aussi été organisée en 2017 dans le cadre de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est déroulée à Cracovie, en Pologne.
17. Concernant la conservation physique du patrimoine bâti, notamment au sein des sites du patrimoine mondial, l'ICCROM continue de proposer des cours sur des matériaux spécifiques. Trois cours sur la conservation des structures en bois ont eu lieu au cours de l'année passée. Un cours sur la conservation et la restauration de l'architecture de bois a été organisé sur le bien du patrimoine mondial de Kizhi Pogost, au sein de la Fédération de Russie, en partenariat avec l'Université d'État de Petrozavodsk, le ministère de la Culture de la République de Carélie et le ministère de la Culture de la Fédération de Russie, et un cours régional sur la préservation et la restauration des structures en bois a été organisé en partenariat avec le bureau du Centre culturel Asie-Pacifique pour l'UNESCO (ACCU) à Nara (Japon). Ces deux cours ont eu lieu en septembre 2017. Le cours international biennal sur la technologie de conservation du bois sera organisé du 4 au 29 juin 2018 à Oslo, en Norvège, en partenariat avec la Riksantikvaren et la NTNU. Concernant la conservation de la pierre, le 20^e cours international sur la conservation de la pierre a été organisé du 19 mars au 18 mai 2018 à Mexico et à Chicanná, au Mexique, en partenariat avec la CNCPC-INAH.

18. L'ICCROM continue également à mettre à jour les informations sur les possibilités de formation régulières pour le patrimoine mondial et pour la conservation du patrimoine culturel en général, ainsi que des réunions, des séminaires, des ateliers et d'autres événements et activités liés à la conservation du patrimoine. Ces informations se trouvent dans la section « Classifieds » du site web de l'ICCROM ainsi que sur ses médias sociaux (Facebook et Twitter). Ces sources contiennent également des informations importantes sur les problèmes de conservation ainsi que sur les possibilités de formation et d'emploi dans le domaine de la conservation.

B. Stratégies régionales de renforcement des capacités

19. Dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les États parties intéressés ont également travaillé sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies régionales de renforcement des capacités :
- a) Dans la région Asie-Pacifique, des ateliers de formation et de renforcement des capacités ont été organisés au Bhoutan, en Chine, en Inde et au Pakistan pour renforcer les capacités des États parties dans les domaines de la préparation des dossiers de proposition d'inscription, de la gestion durable des biens du patrimoine mondial, notamment des paysages culturels, et de l'implication des communautés locales (veuillez consulter le document WHC/18/42.COM/5A pour plus de détails).
 - b) Le renforcement des capacités est au cœur de la stratégie du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2014-2024) et des plans d'action sous-régionaux associés pour les Caraïbes, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et le Mexique. Dans le plan d'actions, la mise en œuvre des objectifs de renforcement des capacités est fortement liée au développement des centres de catégorie 2 en tant qu'organes d'exécution des objectifs des Conventions. Dans ce contexte, le Centre du patrimoine mondial a continué, sur cette période, à soutenir la consolidation institutionnelle des deux centres de catégorie 2 présents dans la région Amérique latine et Caraïbes : le Centre « Lucio Costa » pour le renforcement des capacités en matière de gestion du patrimoine (C2C-LCC) de Rio de Janeiro (Brésil) et l'Institut régional du patrimoine mondial (C2C-ZAC) de Zacatecas (Mexique). En parallèle, les possibilités de création d'un centre de catégorie 2 associés au patrimoine mondial dans les Caraïbes ont été étudiées, dans le but de mettre à jour et mettre en œuvre une nouvelle phase du programme caribéen du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Des résultats tangibles sont espérés dans ce domaine au cours des prochains mois.

À la suite de l'évaluation de 2016 et à l'établissement, en 2017, d'un nouveau contrat de coopération de six ans avec l'UNESCO (davantage axé sur le patrimoine mondial et sur la collaboration avec le Centre du patrimoine mondial), le centre « Lucio Costa » pour le renforcement des capacités en matière de gestion du patrimoine (Rio de Janeiro) a actualisé la planification des activités pour la période donnée, concernant la promotion, la formation et la recherche sur le patrimoine culturel et naturel et la mise en œuvre des 8 modules de renforcement des capacités préparés au dernier trimestre 2016. Un programme d'activités sera défini au deuxième semestre 2018 et mis en œuvre en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.

Concernant l'institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas (Mexique), il convient de souligner les développements importants réalisés en matière de consolidation institutionnelle et les activités de renforcement des capacités pour la période concernée (voir la partie II ci-après). Dans le cadre des activités de renforcement des capacités, ce centre de catégorie 2 a accueilli et organisé, en avril 2018, une réunion sous-régionale de préparation du Plan d'actions pour le patrimoine mondial au Mexique et en Amérique centrale (PAMAC) pour la période 2018-2023, avec le Centre du patrimoine mondial et en étroite collaboration avec la

Direction du ministère de la Culture du Mexique pour le patrimoine mondial. Des représentants de 9 pays et des experts de l'ICOMOS, de l'UICN et de l'ICCROM ont participé. À la suite de la décision 38 COM 10B.4 visant à encourager les États parties de la région Amérique latine et Caraïbes à développer des programmes sous-régionaux adaptés à leurs besoins, une réunion a été tenue et a obtenu les résultats suivants :

- Développement et approbation du plan d'actions pour le patrimoine mondial au Mexique et en Amérique centrale (PAMAC), pour la période 2018-2023, dans le cadre du PARALC 2014-2024 ;
 - Établissement d'une stratégie de renforcement des capacités pour le Mexique et l'Amérique centrale ;
 - Identification d'un programme de projets pilotes de chaque État partie, conformément aux priorités du plan d'action, qui serviront de base aux meilleures pratiques de la sous-région ;
 - Identification d'activités et de projets d'amélioration des niveaux de conservation et de gestion des sites du patrimoine mondial au Mexique et en Amérique centrale, tenant compte des résultats du deuxième cycle de soumission des Rapports périodiques pour la région Amérique latine et Caraïbes.
- c) L'unité Europe et Amérique du Nord a proposé de définir un programme régional et sous-régional de formations sur les évaluations d'impact sur le patrimoine, qui porteront sur l'atténuation des facteurs de risques régionaux et sous-régionaux pour le patrimoine. Par exemple, les programmes concernant l'Europe de l'Est et l'Europe centrale porteront sur le développement et l'urbanisation alors que les programmes concernant l'Europe du Nord et de l'Ouest porteront sur des sujets tels que les énergies renouvelables, les fermes éoliennes, etc. (veuillez consulter le document WHC/18/42.COM/5A pour connaître les activités de renforcement des capacités pour la région Europe et Amérique du Nord).
- d) Dans la région Afrique, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) a collaboré étroitement avec le Centre du patrimoine mondial pour renforcer les capacités dans le domaine clé de la gestion des risques à la suite du deuxième cycle de soumission des rapports périodiques dans la région Afrique et du Plan d'actions régional (2012-2017). Dans le prolongement des deux ateliers sur la gestion des risques de catastrophe organisés pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et représentants des communautés en Namibie (2016) et au Cameroun (2017), un atelier francophone portant sur la préparation aux risques a été organisé par l'AWHF à Yaoundé (Cameroun) du 9 au 18 octobre 2017, en partenariat avec le ministère norvégien des Affaires étrangères, le Centre du patrimoine mondial et le ministère camerounais des Forêts et de la faune. Cet atelier a réuni 18 professionnels du secteur du patrimoine et de domaines associés, représentant 7 pays africains (Angola, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) et avait pour but d'évaluer les risques, d'élaborer des mécanismes d'atténuation ainsi que de développer un plan de gestion des risques pour sept biens dans les pays concernés et de mettre en place de mécanismes de suivi. L'atelier a aussi mis en avant les jeunes en invitant deux jeunes participantes camerounaises aux Forums du patrimoine mondial africain pour la jeunesse Afrique anglophone (2016) et francophone (2017).

En réponse à l'objectif du Plan d'actions d'augmenter le nombre de sites du patrimoine mondial dans la région Afrique et de renforcer les capacités des praticiens du patrimoine culturel et naturel à préparer et à soumettre des dossiers justifiant d'une VUE, l'AWHF a lancé, en 2016, un programme d'aide à la préparation de propositions d'inscription au patrimoine mondial, en collaboration avec le Centre pour le développement du patrimoine en Afrique (CHDA) et l'École du Patrimoine Africain (EPA), et avec l'appui technique du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives. Dans le cadre de ce programme quadriennal, une réunion d'évaluation de deux jours a été organisée en juin 2017 à Johannesburg (Afrique du Sud)

avec 18 participants du Centre du patrimoine mondial, de l'ICCROM, de l'ICOMOS, de l'UICN, du AWHF, du CHDA, de l'EPA, d'Afrique du Sud, d'Angola, du Mozambique et de Tunisie. Les experts participants ont dressé une liste de 20 sites prioritaires dans 20 pays africains (y compris l'Égypte) et ont convenu d'un format de programme révisé comptant une formation par an et une série de réunions et d'activités techniques et de sensibilisation. Un renforcement des capacités est également prévu pour 20 participants (septembre/octobre 2018) des pays anglophones d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Liberia et Sierra Leone), qui se trouvent aux premiers stades de mise en œuvre de la Convention et doivent renforcer leurs capacités pour que la Convention soit mise en œuvre de façon efficace.

Pour répondre au besoin urgent de renforcement des capacités de sauvegarde des biens du patrimoine mondial en Afrique et de promotion de la culture et de l'enseignement en Afrique, le Centre du patrimoine mondial a organisé un atelier intitulé « Patrimoine mondial et institutions éducatives en Afrique » à Masvingo (Zimbabwe) du 26 au 28 avril 2018. L'idée de cet atelier de trois jours était de permettre aux universitaires anglophones de plus de 20 institutions éducatives africaines, gestionnaires de sites et experts du patrimoine mondial africains d'échanger sur les problématiques de renforcement des capacités de conservation et de gestion du patrimoine en Afrique. Les participants ont formulé une série de recommandations sur les programmes consacrés au patrimoine et ont renforcé la participation des institutions éducatives aux processus liés au patrimoine mondial en Afrique.

- e) Dans la région des États arabes, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), basé à Manama (Bahreïn), continue de fournir une assistance technique aux États parties arabes afin d'améliorer la gestion et la conservation des biens du patrimoine mondial. Le Centre a renforcé ses performances en recrutant du personnel supplémentaire. L'an dernier, l'ARC-WH a organisé plusieurs ateliers de formation sur la Convention du patrimoine mondial, la préparation des dossiers de proposition d'inscription, des plans de gestion et des rapports sur l'état de conservation et la mise à jour des Listes indicatives, afin de renforcer les capacités des professionnels du patrimoine de la région. Il a également mené un certain nombre d'activités de communication et de sensibilisation du public, notamment des jeunes et des étudiants, portant sur l'importance de la préservation du patrimoine mondial dans les États arabes. Dans le cadre de sa collaboration avec l'UICN par le biais du programme de partenariat Tabe'a, l'ARC-WH a organisé des ateliers de formation à la gestion durable du patrimoine naturel et a aidé techniquement les États parties à résoudre leurs problèmes de gestion. Le centre s'appuie sur le kit « Mise en valeur de notre patrimoine » pour former les gestionnaires de sites naturels et mixtes et des paysages culturels de la région arabe. L'ARC-WH continue d'apporter son aide au programme « Amal in Heritage » concernant l'évaluation rapide du patrimoine culturel en situation de catastrophe et de conflit, en élaborant une application spécifique, en coopération avec le Fonds du patrimoine mondial. Il continue également d'aider le Centre du patrimoine mondial à suivre l'état de conservation des biens inscrits. Le personnel du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial participe activement aux réunions et aux ateliers techniques sur le patrimoine mondial des pays arabes du Centre du patrimoine mondial et traduit régulièrement les documents techniques et statutaires en arabe pour les diffuser sur son site internet.

C. Autres activités de renforcement des capacités

20. La Swaziland National Trust Commission (SNTC) a organisé à Zulwini (Swaziland) un atelier national de trois jours (du 1er au 3 novembre 2017) sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, avec l'appui du AWHF et du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe (ROSA). Les 25 participants ont représenté plusieurs groupes de parties prenantes, y compris des ministères en charge du patrimoine et d'autres responsables politiques. L'atelier doit encourager les autorités du Swaziland à préparer des propositions solides d'inscription. En effet, le

pays ne compte aucun site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis qu'il a ratifié la Convention du patrimoine mondial en 2005.

21. Un atelier de renforcement des capacités a été organisé en Allemagne en avril 2017, pour trois ingénieurs du ministère afghan de l'Information et de la Culture et du ministère de l'Eau et de l'Énergie, dans les domaines de la géologie, de l'hydrologie, de la conservation et de l'ingénierie, dans le cadre de l'assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial, avec l'appui du Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule (RWTH) d'Aix-la-Chapelle.
22. Le renforcement des capacités des États arabes a porté sur plusieurs expériences pilotes : création de synergies régionales et promotion des échanges d'expériences dans le domaine de la préparation des dossiers de proposition d'inscription (Djerba Tunisie, en collaboration avec l'ALECSO - septembre 2017) ; préparation d'un plan de gestion intégré dans le cadre d'un processus participatif (Pétra, Jordanie, 2016-2018) ; conservation urbaine malgré les pressions dues au développement (Alger, Algérie, janvier 2018) ; ateliers de formation à la maçonnerie en pierre et aux techniques de restauration dans l'ancienne ville d'Alep (Alep, Syrie, août-septembre 2017). Ces initiatives ont permis d'étudier chacun de ces sujets en profondeur et de sensibiliser les décideurs et responsables politiques aux processus de conservation et de gestion de la Convention du patrimoine mondial. S'agissant d'Alep, la formation visait à renforcer les compétences pour proposer des emplois dans le cadre de la reconstruction et du redressement de la ville.
23. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, un certain nombre d'activités de renforcement des capacités ont été mises en œuvre sur la période concernée, dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), conformément aux priorités identifiées dans le plan d'actions régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PARALC 2014-2024) et les plans d'action sous-régionaux associés.

Dans la sous-région des Caraïbes, la première phase du projet « Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique » (PAST), financé par la Banque mondiale (2 600 000 dollars EU), a été finalisée à Haïti, avec un certain nombre d'activités concernant le renforcement des capacités des institutions du patrimoine, l'amélioration de la conservation et des plans de gestion ainsi que des stratégies de tourisme durable. Un calendrier actualisé a été accepté par les donateurs, les bénéficiaires et les parties prenantes pour la phase II (2018-2020).

Toujours dans les Caraïbes, le rapport sur l'atelier « Inventaire du patrimoine culturel et naturel de la Grenade et de Saint-Vincent-et-les Grenadines » organisé à Carriacou (Grenade) au premier trimestre de 2017, a été finalisé avec un ensemble de recommandations, une liste des inventaires existants et une bibliographie, et distribué aux bénéficiaires et parties prenantes (novembre 2017).

Le projet « Vers une stratégie touristique soutenable et basée sur les communautés de la Vallée de Viñales » (Cuba) constitue également un élément important de renforcement des capacités. Financé par la Coopération espagnole, ce projet intègre des activités de renforcement des capacités des acteurs, en particulier les communautés locales, impliqués dans la gestion des sites, l'élaboration d'une méthodologie pour la stratégie touristique soutenable et basée sur les communautés et la préparation d'outils et d'études. Ce projet entre désormais en phase opérationnelle.

En Amérique du Sud, la mise en œuvre du projet « Soutien au renforcement de la structure de gestion participative du Qhapaq Ñan, réseau de routes andin » du Fonds-en-dépôt UNESCO/Japon a démarré en 2016, et s'est poursuivi avec succès en 2017. Les six États parties concernés ont participé à plusieurs ateliers internationaux de renforcement des capacités sur les études d'impact sur le patrimoine (EIP), ont contribué au développement de bases de données permettant de suivre l'état de conservation du bien et de ses éléments de patrimoine immatériel, et

ont apporté leur soutien à la gestion des risques de catastrophe et à la conservation des structures en terre et en pierre. Le projet devrait être finalisé en 2019.

Le projet « Plan de gestion des risques dans la Ville de Quito » (Équateur), mis en œuvre en 2017 avec l'appui de la Coopération espagnole, est une autre initiative intéressante de renforcement des capacités. Il vise à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion des risques pour Quito, qui puisse servir de modèle aux niveaux régional et national. Cette initiative a inclus l'organisation d'un atelier, l'élaboration d'une méthodologie de préparation d'un plan d'action pour la gestion des risques de catastrophe, l'organisation d'un deuxième atelier ouvert aux participants nationaux et la finalisation du plan de gestion des risques. Elle doit se terminer d'ici la fin de l'année en cours.

De nombreuses initiatives de renforcement des capacités (axées sur les objectifs et priorités du plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2014-2024) et des autres plans d'action sous-régionaux associés) ont été lancées dans un certain nombre de pays des trois sous-régions de la zone Amérique latine et Caraïbes, essentiellement par l'intermédiaire des bureaux hors-siège concernés, et décrites dans le document WHC/18/42.COM/5A.

24. Dans le cadre du projet « Sites inscrits au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO en Europe », financé par l'Union européenne (UE), une deuxième série d'ateliers de renforcement des capacités a été organisée afin de permettre aux gestionnaires de sites et autres acteurs du tourisme d'approfondir leurs connaissances dans les domaines du marketing et de la communication, y compris l'utilisation des réseaux sociaux, pour les sites participant à l'initiative. Trente-quatre sites participent au projet dans 19 pays, répartis dans quatre thématiques ou itinéraires liés au patrimoine culturel (Europe royale, Europe antique, Europe romantique et Europe souterraine), qui se recoupent dans des récits fascinants sur le patrimoine et l'histoire européens et permettent aux touristes de découvrir la culture européenne sous un nouveau jour. Le site Internet propose des informations pratiques et des outils pour aider les visiteurs à planifier leur voyage à partir des connaissances locales sur le patrimoine culturel des destinations. Il sera mis en ligne en juin 2018 en anglais, chinois et français. Ce projet a pour but de mettre en valeur le patrimoine mondial sur certains marchés phares dans le domaine du tourisme, notamment en Chine, ce qui revêt une importance particulière en 2018, étant donné que cette année sera à la fois l'Année européenne du patrimoine culturel et l'Année du tourisme UE-Chine. Ce projet est mis en œuvre par l'UNESCO et National Geographic avec l'appui de l'Union européenne et de Seabourn Cruise Line.
25. Le réseau thématique développé dans le cadre du Programme marin du patrimoine mondial depuis 2010 est un autre exemple d'activité de renforcement des capacités qui facilite le partage des meilleures pratiques de gestion du patrimoine entre les gestionnaires de sites. Ce programme, qui couvre actuellement 49 sites marins dans 37 pays, permet d'échanger des informations et des bonnes pratiques en continu grâce à une plate-forme internet, des bulletins d'information, des réunions régionales et des conférences triennales destinées aux gestionnaires de sites du monde entier. Dans le cadre de ce programme, les gestionnaires de sites marins seront formés à l'élaboration de stratégies d'adaptation climatique et à la mise en place de mesures appropriées en matière de gestion des effets secondaires du changement climatique.
26. Le programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID) a organisé un atelier technique thématique sur les « Évaluations des impacts sur le patrimoine et l'environnement des États insulaires du Pacifique » à Suva et Levuka (Fidji, novembre 2017) avec le centre de catégorie 2 de l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITRAP), en coopération avec le ministère du Patrimoine et des Arts des Fidji et le Pacific Heritage Hub, et avec l'appui financier du Fonds du patrimoine mondial, du Fonds-en-dépôt UNESCO/Pays-Bas et du WHITRAP (consulter la page <http://whc.unesco.org/fr/evenements/1415/>). Des représentants de presque tous les petits États membres insulaires du Pacifique (13 sur 14), gestionnaires de sites et responsables gouvernementaux possédant une expérience pratique en matière de conservation et de gestion du

patrimoine culturel et/ou naturel, ont participé. L'atelier a permis de renforcer les capacités des participants concernant les évaluations d'impact sur le patrimoine/l'environnement de manière à pouvoir assurer la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel et favoriser la résilience des communautés des PEID du Pacifique. Il a également examiné les processus de planification de gestion et a renforcé la capacité des participants à élaborer des politiques et stratégies. Enfin, l'atelier a encouragé l'échange d'expériences et d'informations entre les participants et les institutions.

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES CENTRES DE CATEGORIE 2 ASSOCIES AU PATRIMOINE MONDIAL

27. La deuxième partie de ce document présente les activités et les dernières actualités des instituts et centres de catégorie 2 qui œuvrent dans le domaine du patrimoine mondial et qui sont des acteurs majeurs de la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.

A. Présentation

28. Il existe actuellement neuf centres de catégorie 2 qui œuvrent dans le domaine du patrimoine mondial. Des accords ont été signés pour sept centres : le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) (Bahreïn), le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa » (Brésil), l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) (Chine); le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (WNHMT) (Inde) ; le Centre international de formation et de recherche sur l'économie de la culture et d'études sur le patrimoine mondial (Italie), l'Institut régional pour le Patrimoine mondial à Zacatecas (Mexique) et le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) (Afrique du Sud). L'accord avec ce dernier est entré en vigueur en juin 2018. Les accords n'ont pas encore été signés pour deux centres : Le Centre international pour l'art rupestre et la Convention du patrimoine mondial (Espagne), approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO en 2011, et le Centre régional sur l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaines en Asie du Sud-Est (CHEADSEA) (Indonésie), approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO en 2017.

29. Conformément à la Stratégie globale intégrée pour les instituts et les centres de catégorie 2 adoptée par la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, des évaluations externes ont été réalisées pour deux centres : le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) (Bahreïn) et le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa » (Brésil). À l'issue de ces évaluations, la 202^e session du Conseil exécutif (octobre 2017) a approuvé le renouvellement des statuts de ces centres en tant que centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO et a autorisé la Directrice générale à signer les accords correspondants. Le renouvellement de l'accord concernant ARC-WH a eu lieu en avril 2018, et le renouvellement de l'accord concernant le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa » (Brésil) a été signé le 13 juin 2018.

30. Comme mentionné ci-dessus, depuis la dernière session du Comité du patrimoine mondial, un nouveau centre de catégorie 2 qui œuvre dans le domaine du patrimoine mondial a été créé : le Centre régional sur l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaines en Asie du Sud-Est (CHEADSEA) (Indonésie). La Conférence générale, à sa 39^e session (novembre 2017), a approuvé l'établissement de ce centre et a autorisé la Directrice générale à signer l'accord correspondant. Il s'agit du premier centre de catégorie 2 établi en Indonésie ayant trait à la *Convention du patrimoine mondial*.

31. Le Centre international des technologies spatiales pour le patrimoine culturel et naturel (HIST), basé en Chine, bien que n'étant pas affilié administrativement au Secteur de la culture, se

consacre à la protection du patrimoine et prend part aux réunions de coordination. Il est affilié administrativement au Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO.

32. Des rapports d'avancement rédigés par chaque centre de catégorie 2 en 2018 seront publiés sur le site internet du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/centresdecategorie2/>). Parmi toutes les informations pertinentes au sujet des activités des centres, les rapports comprennent également un tableau indiquant les programmes et les activités qui sont déployés ou prévus dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.

B. Coordination

33. La sixième réunion annuelle de coordination des instituts et centres de catégorie 2 du patrimoine mondial de l'UNESCO s'est déroulée à Robben Island, en Afrique du Sud, du 11 au 14 février 2018. Vingt-deux participants ont pris part à la réunion, dont des représentants de six centres de catégorie 2 des cinq régions du monde, des Organisations consultatives et du Bureau régional d'Afrique du sud (représentant la Directrice du Centre du patrimoine mondial à cette occasion). Un certain nombre d'institutions d'Afrique du Sud ont également assisté à la réunion et contribué aux discussions. L'objectif de cette réunion était de réfléchir aux moyens d'encourager l'amélioration de la coopération interrégionale afin de l'utiliser comme un outil efficace de la mise en œuvre de la *Convention*. Les participants à la réunion ont passé en revue la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la réunion annuelle précédente, ont discuté des moyens de renforcer la coopération entre les centres et d'encourager le partenariat avec les universités, les Chaires UNESCO et d'autres parties prenantes, et ont réfléchi aux moyens d'inclure les Objectifs de développement durable (ODD) dans les programmes et les activités des centres.
34. Le Secteur de la culture de l'UNESCO a organisé la deuxième réunion de coordination avec les instituts et centres de catégorie 2 (C2C) et les réseaux UNITWIN/Chaires UNESCO associés au Secteur de la culture du 23 au 27 novembre 2017 (Siège de l'UNESCO), autour du thème de la culture comme catalyseur de développement durable. La réunion a lancé la plateforme en ligne des Chaires UNESCO et C2C, ce nouvel outil favorisera une meilleure communication, le partage d'informations et la recherche entre les C2C et les Chaires UNITWIN/UNESCO. Cette plateforme a été développée par l'UNESCO en étroite collaboration avec l'Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale (IACIU) (Abeokuta, Nigeria), l'université Kadir Has (Istanbul, Turquie), et l'université polytechnique de Valence (Espagne).
35. Deux ateliers thématiques ont eu lieu en conjonction avec la réunion évoquée ci-dessus (novembre 2017) : « La promotion et la communication pour améliorer le rôle de la culture dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le nouveau programme pour les villes », et les « Recommandations de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique » de 2011 (HUL). Ce second atelier a fourni aux parties prenantes des orientations pour la préparation des rapports sur la mise en œuvre par les États membres des Recommandations concernant le paysage urbain historique. Ces orientations, qui incluent un questionnaire, ont été développées par le Secrétariat et approuvées par le Conseil exécutif en vue d'effectuer un rapport lors de la Conférence générale de 2019. Les participants ont discuté de la possibilité d'impliquer les Chaires et réseaux UNESCO pour informer sur les bonnes pratiques concernant les HUL. Les présentations ont illustré la réussite de l'approche par les HUL de plusieurs défis urbains dans les cinq régions du monde. L'atelier a conclu que l'approche par les HUL est un outil efficace pour aligner le nouveau programme pour les villes sur les Objectifs de développement durable.
36. Un événement parallèle sur le lancement du troisième cycle des Rapports périodiques (2018-2024) a été organisé en conjonction avec la réunion susmentionnée (novembre 2017). La présentation du Centre du patrimoine mondial était dédiée aux résultats de la période de réflexion sur les Rapports périodiques (2015-2017) : améliorations et ajout de contenu au questionnaire, supports de formation et d'orientation en cours d'élaboration par le Centre du patrimoine mondial, et rôle et

implication des centres de catégorie 2 et des Chaires UNESCO dans le troisième cycle, dans une approche consistant à faciliter le rôle moteur des États parties dans le cadre du troisième cycle des Rapports périodiques, à la demande du Comité (Décision **41 COM 10A**). Davantage d'informations sont fournies dans le document WHC/18/42.COM/10A.

III. PROJET DE DECISION

Projet de décision 42 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC/18/42.COM/6,*
2. *Rappelant la Décision **41 COM 6** (Cracovie, 2017),*
3. *Se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS);*
4. *Note avec satisfaction l'engagement du Gouvernement de la Norvège envers le programme « Leadership du patrimoine mondial », échelonné sur six ans, ainsi que le soutien renouvelé du Gouvernement suisse pour le renforcement des capacités ;*
5. *Appelle les autres États parties et organisations à fournir un financement et un soutien supplémentaires à la mise en œuvre du programme « Leadership du patrimoine mondial » et des autres activités dans le cadre de Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités aux niveaux international et régional ;*
6. *Prend note du développement de stratégies et initiatives régionales pour le renforcement des capacités, et appelle également les États parties ainsi que l'ensemble des partenaires et des parties prenantes concernés à donner suite à la mise en œuvre des stratégies développées dans chaque région ;*
7. *Accueille favorablement les progrès réalisés par les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial dans la mise en œuvre de leurs activités et appelle en outre les parties prenantes concernées à soutenir ces activités ;*
8. *Demande au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et sur les activités des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial pour examen par le Comité lors de sa 43^e session en 2019.*